

SCoT et Communauté de l'eau : suite de la rencontre d'élus du 23 janvier 2017

Jérôme Dutroncy, Président de la Communauté de l'eau, plateforme d'acteurs portés par l'EP-SCoT depuis 2007, a souhaité organiser une rencontre entre les élus du SCoT et les élus en charge de l'eau (grand cycle et petit cycle). Ce temps d'échange a eu lieu le 23 janvier en mairie de Fontaine.

Il a permis de rassembler de nombreux élus, pour certains accompagnés de leur directeur, avec notamment des représentants de la Métropole, de la CA du Voironnais, des CC du Trièves, de Bièvre Est, de Bièvre Isère Communauté, de Saint Marcellin Vercors Isère et la Présidente de la CLE du SAGE Drac Romanche, et ce en présence du Président de l'EP-SCoT. *Se sont excusés le Président du SYMBHI et les CC du Pays du Grésivaudan et de Beaurepaire.*

Lors de ce temps d'échange, il a été présenté les principaux travaux 2016, le programme d'actions 2017, et il a été rappelé en quelques diapositives :

- ce qu'est la plateforme, ses grands objectifs, pour qui et pourquoi, et avec quels partenariats
- ainsi que quelques éléments marquant de ces dix dernières années.

Un débat a ensuite eu lieu sur les suites de la Communauté de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2018. Il a été évoqué tant les besoins des intercommunalités que le ou les mode(s) de fonctionnement potentiel(s).

Il en ressort un consensus sur l'intérêt de travailler collégialement sur les thèmes du grand cycle et du petit cycle de l'eau, avec notamment le lien fort entre les projets d'aménagement et d'urbanisme et le SCoT sur des sujets tels la sécurisation AEP, les eaux pluviales et les formes urbaines, la problématique de la GEMAPI... Il a également été souligné la qualité des temps d'animation et de sensibilisation pour élus et techniciens du périmètre du SCoT sur les grandes problématiques actuelles.

Par ailleurs, constatant la pertinence de la plateforme à l'échelle du bassin de vie (SCoT RUG) et au grand territoire (territoires voisins au SCoT RUG), le débat s'est conclu sur la nécessité de pérenniser la communauté de l'Eau en recherchant les meilleures modalités, incluant la possibilité d'une intégration à l'EP-SCoT qui pourra faire l'objet d'une estimation précise.